



TG/229/1

ORIGINAL: anglais

DATE: 2006-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>MENTHE POIVRÉE</p> <p>Code UPOV : MENTH_PIP</p> <p><i>Mentha ×piperita</i> L.</p>

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Mentha ×piperita</i> L., <i>Mentha aquatica</i> L. × <i>Mentha spicata</i> L.	Peppermint	Menthe poivrée	Pfefferminze	Menta piperia, Menta negra, Piperita

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	12
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	12
8.2	Explications portant sur certains caractères	12
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	15
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	16

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Mentha ×piperita* L. (hybride interspécifique stérile de *Mentha spicata* L. et *Mentha aquatica* L.)

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

30 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions ou plus.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou sur des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère lors de deux cycles de végétation indépendants au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière au point ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés afin de faciliter la détermination de la distinction, il est utile de recourir à des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : hauteur (caractère 2)
- (b) Feuille : pilosité (sur la face supérieure) (caractère 8)
- (c) Inflorescence : forme (caractère 17)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : Voir le chapitre 3.3.1

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*) (+)	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QN (a)	erect	dressé	aufrecht	erecto	Feldioara, Tota 1, Toulouse	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Columna	3
	prostrate	étalé	liegend	postrado	Mitcham Dr Bomme	5
2. VG (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN (a)	short	courte	niedrig	pequeña	Toulouse	3
	medium	moyenne	mittel	media	Feldioara, Krasnodarskaja	5
	tall	haute	hoch	grande	Multimentha, Todd's	7
3. VG	Plant: number of stolons	Plante: nombre de stolons	Pflanze Anzahl Ausläufer	Planta: número de estolones		
QN (a)	few	faible	gering	escaso	Multimentha	3
	medium	moyen	mittel	medio	Tschernolistnaja	5
	many	élevé	groß	elevado		7
4. VG	Stem: anthocyanin coloration	Tige: pigmentation anthocyanique	Stengel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QN (a)	weak	faible	gering	débil	Toulouse	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Multimentha	5
	strong	forte	stark	fuerte	Feldioara, Wysokomentolnaja	7
5. VG/ (*) MS	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (a)	short	courte	kurz	corto	M19	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Multimentha	5
	long	longue	lang	largo	Minze A	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. VG/MS (*)	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	narrow	étroit	schmal	estrecho	M19, NR36A Dr Bomme	3
	medium	moyen	mittel	medio	Multimetha	5
	broad	large	breit	ancho	Minze A	7
7. VG/MS (+)	Leaf blade: ratio length/width	Limbe: rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN (a)	small	petit	klein	pequeño	De Banat, Tschernolistnaja	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	large	grand	groß	grande	Multimetha	7
8. VG (*)	Leaf: hairiness (on upper side)	Feuille: pilosité (sur la face supérieure)	Blatt Behaarung (an der Oberseite)	Hoja: pilosidad (borde superior)		
QL (a)	absent	absente	fehlend	ausente	Menthola, Mitcham Wien	1
	present	présente	vorhanden	presente	Multimetha	9
9. VG	Leaf: intensity of hairiness (as for 8)	Feuille: intensité de la pilosité (comme pour 8)	Blatt: Intensität der Behaarung (wie unter 8)	Hoja: intensidad de la pilosidad (como para el 8)		
QN (a)	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	medio	Multimetha	5
	strong	forte	stark	fuerte	Tota 1, Toulouse	7
10. VG (*)	Leaf: intensity of green color	Feuille: intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
QN (a)	light	claire	hell	claro	Tota 1, Toulouse	3
	medium	moyenne	mittel	medio	De Banat, Multimetha, Wysokomentolnaja	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Feldioara	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
11.	VG	Leaf: anthocyanin coloration of veins on lower side	Feuille: pigmentation anthocyanique des veines sur la face inférieure	Blatt: Anthocyanfärbung der Adern an der Unterseite	Hoja: pigmentación antocianica de los nervios en el envés		
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	De Banat, Tschernolistnaja	3
		medium	moyenne	mittel	medio		5
		strong	forte	stark	fuerte		7
12.	VG	Leaf: type of incisions of margin	Feuille: type d'incisions du bord	Blatt: Typ der Randeinschnitte	Hoja: tipo de incisiones del borde		
(+)							
PQ	(a)	serrate	en dents de scie	gesägt	serradas		1
		dentate	denté	gezähnt	dentadas		2
		crenate	crénelé	gekerbt	almenadas		3
		sinuate	sinué	gebuchtet	sinuosas		4
13.	VG	Leaf: depth of incisions of margin	Feuille: profondeur des incisions du bord	Blatt: Tiefe der Randeinschnitte	Hoja: profundidad de las incisiones del borde		
(+)							
QN	(a)	shallow	peu profond	flach	poco profundas	De Banat	3
		medium	moyen	mittel	medias	Multimentha	5
		deep	profond	tief	profundas	Minze A	7
14.	VG	Leaf: degree of blistering	Feuille: cloûre	Blatt: Stärke der Blasigkeit	Hoja: intensidad del abullonado		
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Türkische Minze	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Kliment, Krasmodarskaja	5
		strong	forte	stark	fuerte	Feldioara, Toulouse	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. VG (*) (+)	Leaf: shape of apex	Feuille: forme du sommet	Blatt: Form der Spitze	Hoja: forma del ápice		
PQ	(a) acute	aiguë	spitz	aguda	Multimetha	1
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa		2
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Toulouse	3
16. VG	Leaf: anthocyanin coloration of margin	Feuille: pigmentation anthocyanique du bord	Blatt: Anthocyanfärbung des Randes	Hoja: pigmentación antocianica del borde		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Multimetha	1
	present	présente	vorhanden	presente	Tota 1, Toulouse	9
17. VG (*) (+)	Inflorescence: shape	Inflorescence: forme	Blütenstand: Form	Inflorescencia: forma		
PQ	(b) cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Krasnodarskaja, Todd's	1
	conical	conique	kegelförmig	cónica	Feldioara, Kliment	2
	globular	globuleuse	kugelförmig	globulosa	NR 36A Dr Bomme, Toulouse	3
18. MS/ VG (*) (+)	Inflorescence: length	Inflorescence: longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
QN	(b) short	courte	kurz	corta	Minze B, Toulouse	3
	medium	moyenne	mittel	media	Menthola, Minze A	5
	long	longue	lang	larga	Kliment, Multimetha	7
19. MS/ VG (*)	Inflorescence: width (at the widest point)	Inflorescence: largeur (au point le plus large)	Blütenstand: Breite (an der breitesten Stelle)	Inflorescencia: anchura (en el punto más ancho)		
QN	(b) narrow	étroite	schmal	estrecha	M19, Minze B	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sagittaire, Türkische Minze	5
	broad	large	breit	ancha	Multimetha, Toulouse	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*)	VG	Flower: color of petals	Fleur: couleur des pétales	Blüte: Farbe der Blütenblätter	Flor: color de los pétalos	
PQ	(b)	white	blanc	weiß	blanco	Columna, Kliment 1
		pink	rose	rosa	rosa	2
		violet	violet	violett	violeta	Multimentha 3
21.	VG	Flower: anthocyanin coloration of sepals	Fleur: pigmentation anthocyanique des sépales	Blüte: Anthocyanfärbung der Kelchblätter	Flor: pigmenación antocianica de los cépalos	
QN	(b)	weak	faible	gering	débil	Multimentha 3
		medium	moyenne	mittel	media	De Banat 5
		strong	forte	stark	fuerte	Minze B 7
22. (*)	MS	Time of beginning of flowering (50% of plants with at least one open flower)	Époque de début de floraison (50% des plantes avec au moins une fleur épanouie)	Zeitpunkt des Blühbeginns (50 % der Pflanzen mit mindestens einer geöffneten Blüte)	Época de inicio de la floración (50% de las plantas con al menos una flor abierta)	
QN		early	précoce	früh	temprana	Tschernolistnaja 3
		medium	moyenne	mittel	media	Kliment, Multimentha 5
		late	tardive	spät	tardía	Krasnodarskaja, Minze B, Mitcham Kölleda 7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Caractères à observer au début de la floraison.
- (b) Caractères à observer à la pleine floraison.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : port



1
dressé

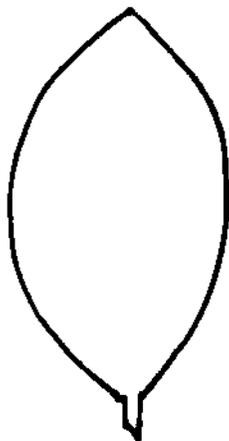


3
demi-dressé

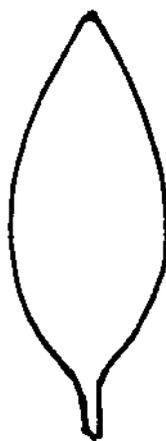


5
étalé

Ad. 7 : Limbe : rapport longueur/largeur



3
petit



5
moyen



7
grand

Ad 12 : Feuille : type d'incisions du bord



1
en dents de scie



2
denté



3
crénelé



4
sinué

Ad 13 : Feuille : profondeur des incisions du bord



3
peu profond



5
moyen



7
profond

Ad. 15 : Feuille : forme du sommet



1
aiguë



2
obtuse



3
arrondie

Ad. 17 : Inflorescence : forme



1
cylindrique

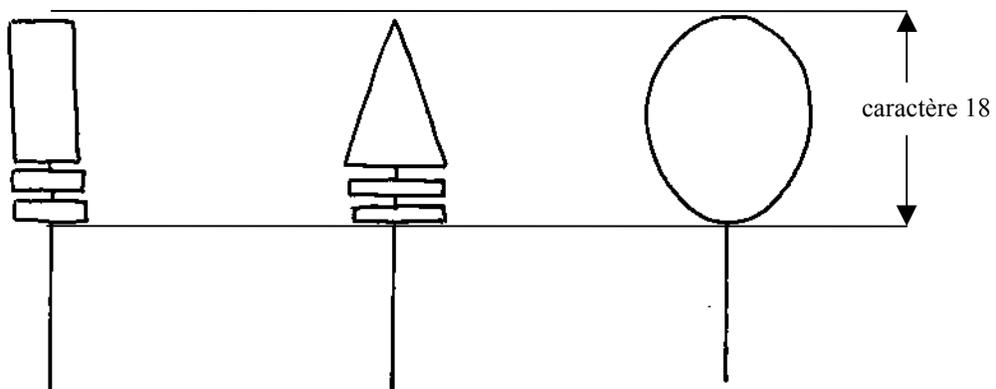


2
conique



3
globuleuse

Ad. 18 : Inflorescence : longueur



9. Bibliographie

Dachler, M., Pelzmann, H., 1999: Arznei- und Gewürzpflanzen, Österreichischer Agrarverlag, Klosterneuburg, AT

Gilly, G., 1997: Les plantes à parfum et huiles essentielles à Grasse. Edition L'Harmattan. Paris, FR, pp. 287-308

Heeger, E.F., 1956: Handbuch des Arznei- und Gewürzpflanzenbaues, Deutscher Bauernverlag, Berlin

Rothmaler, W., 1987: Exkursionsflora, Volk und Wissen, Volkseigener Verlag Berlin

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
<p>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE</p> <p>à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale</p>		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Mentha ×piperita L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Menthe poivrée"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une :</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales)</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement connue [] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))</p> <p>c) hybridation à généalogie inconnue []</p> <p>4.1.2 Mutation [] (indiquer la variété parentale)</p> <p>4.1.3 Découverte et développement [] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)</p> <p>4.1.4 Autre [] (veuillez préciser)</p> <p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Multiplication végétative</p> <p>a) boutures []</p> <p>b) multiplication <i>in vitro</i> []</p> <p>c) autre (veuillez préciser) []</p> <p>4.2.3 Autre [] (veuillez préciser)</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Feldioara, Tota 1, Toulouse	1[]
demi-dressé	Columna	3[]
étalé	Mitcham Dr Bomme	5[]
5.2 Plante : hauteur (2)		
courte	Toulouse	3[]
moyenne	Feldioara, Krasnodarskaja	5[]
haute	Multimentha, Todd's	7[]
5.3 Limbe : rapport longueur/largeur (7)		
petit	De Banat, Tschernolistnaja	3[]
moyen		5[]
grand	Multimentha	7[]
5.4 Feuille : pilosité (sur la face supérieure) (8)		
absente	Menthola, Mitcham Wien	1[]
présente	Multimentha	9[]
5.5 Inflorescence : forme (17)		
cylindrique	Krasnodarskaja, Todd's	1[]
conique	Feldioara, Kliment	2[]
globuleuse	NR 36A Dr Bomme, Toulouse	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} of {y}	Numéro de référence :	
Caractères		Exemples de variétés		Note
5.6 Fleur : couleur des pétales (20)				
blanc		Columna, Kliment		1[]
rose				2[]
violet		Multimentha		3[]
5.7 Époque de début de floraison (50% des plantes avec au moins une fleur épanouie) (22)				
précoce		Tschernolistnaja		3[]
moyenne		Kliment, Multimentha		5[]
tardive		Krasnodarskaja, Minze B, Mitcham Kölleda		7[]
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>				
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate	
<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>moyenne</i>	<i>grande</i>	
Observations :				

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :												
<p>9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen</p> <p>9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.</p> <p>9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :</p> <table data-bbox="292 724 1404 1029"><tbody><tr><td>a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>c) culture de tissus</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>d) autres facteurs</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr></tbody></table> <p>Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.</p> <p>.....</p>			a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []	b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []	c) culture de tissus	Oui []	Non []	d) autres facteurs	Oui []	Non []
a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []												
b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []												
c) culture de tissus	Oui []	Non []												
d) autres facteurs	Oui []	Non []												
<p>10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <p>Nom du demandeur <input data-bbox="553 1354 1435 1413" type="text"/></p> <p>Signature <input data-bbox="440 1430 997 1491" type="text"/> Date <input data-bbox="1146 1430 1435 1491" type="text"/></p>														

[Fin du document]